

FIDUCIAIRE|SUISSE section vaudoise**vous propose ses prochains séminaires pour l'année 2019****Contrôle restreint, quelques aspects techniques**

Jeudi 10 janvier 2019**Hôtel de la Paix, Lausanne****08h30 - 17h30**

Prix : CHF 680.- (CHF 600.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

Le travail de réviseur en contrôle restreint nécessite différentes compétences. Durant cette journée, MM Domenghini et Dini nous présenteront, à travers des cas pratiques, différents sujets liés à la documentation du réviseur : préparation de la révision, évaluation des risques et manière d'en tenir compte afin de prendre les décisions de contrôles approfondis, mise en place du fil rouge de la révision. Nous évaluerons aussi la documentation liée aux examens spéciaux tels que vérification du rapport de fondation, augmentation de capital, etc. Nous nous poserons des questions sur la manière de traiter la crypto-monnaie.

Nous passerons en revue le développement de la pratique de l'ASR en ce qui concerne l'indépendance ainsi que l'évolution en matière de droit pénal pour le réviseur.

Pour finir, nous ferons un point de situation sur la norme NCQ1 afin que chacun puisse être conscient des risques et implications que l'entreprise de révision encoure si elle n'est pas en ordre et lorsqu'elle établit des rapports spéciaux.

Vous avez la possibilité de vous inscrire pour une présentation de la collaboration de Fiduciaire|Suisse avec Domrev Sàrl. Monsieur Domenghini aura l'occasion de vous présenter le kit complet pour l'assurance qualité interne et ainsi satisfaire à la norme NCQ1. Cette présentation durera environ une heure.

Frederico Domenghini : lic. iur., avocat auprès de Domenghini & Partners, Cabinet d'Avocats et Notaires à Lucerne, Zug et Lugano. Membre de l'institut suisse pour le contrôle restreint (ISCOR) de Fiduciaire|Suisse

Samuel Dini : Expert-comptable diplômé, Expert réviseur agréé, Master en Tax Law, propriétaire de la Fiduciaire DINI à Lugano-Paradiso

Swiss GAAP RPC et Révision de Communes

Jeudi 14 février 2019**Hôtel de la Paix, Lausanne****08h30 - 17h30**

Prix : CHF 680.- (CHF 600.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

Deux demi-journées vous sont proposées avec des thèmes très distincts mais qui pourront intéresser les mêmes praticiens. Vous avez la possibilité de vous inscrire à une seule partie du séminaire ou à la journée entière.

Du côté des Swiss GAAP RPC, Monsieur Darbellay nous apportera son expérience sur l'utilisation de ces normes comptables reconnues par le Conseil fédéral. Souvent jugées contraignantes, elles apportent pourtant des avantages non négligeables. Ce séminaire abordera le thème de la première application des normes. Le cadre conceptuel, les principes d'évaluation, la présentation de l'annexe ainsi qu'une sélection de recommandations seront analysés.

Quant à la révision de Communes, Monsieur Saitta nous amènera sur la péréquation financière, les dépenses thématiques, les tableaux des immobilisations ou encore les engagements. Les directives de révision éditées par le département des institutions seront parcourues et quelques points seront détaillés. Le thème MCH2 sera également abordé. Notre spécialiste encourage l'échange afin d'en faire un séminaire interactif et porté sur la pratique.

Yves Darbellay : Expert-comptable diplômé, Directeur-Associé chez Fiduciaire FIDAG SA, chargé de cours à HEC Lausanne

Gianni Saitta : Conseiller en stratégie et gestion financières publiques, Union des Communes Vaudoises

Conseil d'entreprise et fiscalité

Jeudi 4 avril 2019

Hôtel de la Paix, Lausanne

08h30 - 17h30

Prix : CHF 680.- (CHF 600.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

La vie d'entrepreneur n'est pas un long fleuve tranquille. Que ce soit lors de la création de son entreprise, le fondateur doit connaître et choisir la forme juridique de son entreprise. Puis, par la suite, quand l'entreprise se développe, se posent d'autres réflexions sur la forme juridique mais aussi sur les choix entre salaires et dividendes ainsi que l'affiliation ou non à une caisse de pension. En se développant encore, d'autres questions viennent titiller ce patron : est-ce que ce serait une bonne idée de créer une holding ? Faudrait-il / peut-on séparer l'immobilier de l'exploitation ? Est-il judicieux de maintenir une activité lucrative indépendante parallèlement à la détention d'une société de capitaux ? Quels sont les enjeux, les risques et les opportunités de ce genre de montage tout en pensant éventuellement à une future transmission de son entreprise.

Durant la matinée, MM Bronner et Stucker nous présenteront les opportunités et risques tant du côté des formes juridiques que fiscales, ainsi qu'en matière de prévoyance professionnelle et de placements.

Tous les jours, nos tribunaux dispensent des jurisprudences qui font force de loi. Durant la deuxième partie de la journée, Monsieur Dériaz nous présentera et commentera un choix de nouvelles jurisprudences.

A travers quelques cas, notre orateur nous fera un rappel concret sur quelques notions fiscales utiles à tous.

Cédric Stucker : Expert fiscal diplômé, administrateur de Fiscaplan SA à Yverdon-les-Bains

Christian Bronner : Master en droit, Expert diplômé en finance et investissements - CIWM®, Administrateur au Cabinet Fiscal & Patrimonial BTR SA à Rolle

Pierre Dériaz : Directeur, responsable de la Division de la taxation, Administration cantonale des impôts, Lausanne

Un 5 à 7 bancaire / rating et relation avec le banquier clientèle entreprises

Jeudi 26 septembre 2019

**Le Centre des Entrepreneurs du Groupe Raiffeisen, 17h00 – 19h00
Yverdon-les-Bains**

Prix : CHF 300.- (CHF 250.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

S'il est connu que les patrons de PME privilégient leur rapport avec la fiduciaire, il n'en reste pas moins que leur relation avec le banquier est un élément tout autant important. Monsieur Calame nous fera part de sa grande expérience dans l'analyse des états financiers de la clientèle entreprises. La qualité des dossiers transmis ainsi que le rating de nos clients communs seront démystifiés.

Le séminaire sera suivi d'un apéritif.

Christian Calame : Responsable Clientèle entreprises Suisse Romande, Raiffeisen Suisse

Charmey (réservé aux membres Fiduciaire|Suisse)

Jeudi 3 et vendredi 4 octobre 2019 Hôtel Cailler, Charmey

08h30 - 17h00

Places limitées

Prix : CHF 1'500.- tout inclus (repas, boissons, logement, entrée aux bains)

Au vu du succès rencontré, nous avons décidé d'en faire un rendez-vous annuel et proposons, en exclusivité pour nos membres, deux jours privilégiés de formation et de partage. Ces deux journées sont réparties en quatre ateliers dynamiques.

Durant la première journée, Monsieur Platel, nous proposera l'atelier du droit comptable. En partant d'un cas concret, nous serons amenés à réfléchir ensemble sur différentes problématiques et leur résolution au regard de la pratique comptable.

Durant l'après-midi, Monsieur Müller nous démontrera comment retrouver le plaisir au travail : comment vivre notre vie avec énergie et joie, comment gérer l'ultra connexion, des objectifs importants à tenir, des délais de réalisations toujours plus restreints, comment avoir du succès et être heureux.

La deuxième journée commencera par divers aspects relatifs à la TVA. Monsieur Ottavianelli nous présentera quelques thèmes d'actualité ainsi qu'un retour sur les contrôles TVA effectués auprès des assujettis.

Pour terminer notre rencontre, Me Raedler nous parlera de droit du travail. Nous aborderons de façon pratique un choix de questions liées à ce domaine. Seront notamment évoqués l'utilisation des nouvelles technologies (y compris en cas de télétravail) ainsi que les thématiques en partie liées du temps de travail et des heures supplémentaires, des incapacités de travail, de la surveillance des employés (protection des données), des enquêtes internes et des prohibitions de concurrence.

Le jeudi en fin de journée, une partie récréative ainsi qu'un repas en commun est organisé pour tous les participants.

Le nombre de place est limité afin d'encourager l'interactivité entre participants et intervenants. Vous êtes cordialement invités à intervenir, partager et exposer vos interrogations.

Yanick Platel, comptabilité : expert fiduciaire diplômé, associé Moore Stephens à Lausanne

Jürgen Müller, Expert audit informatique, Conférencier TEDx et Partner auprès de PwC

Umberto Ottavianelli, TVA : suppléant chef de division, Chef de domaine à l'AFC - TVA à Berne

Me David Raedler, docteur en droit, avocat, associé de l'étude d'avocats HDC à Lausanne, vice-président du Tribunal de prud'hommes de la Broye et du Nord Vaudois

INSCRIPTIONS AUX SÉMINAIRES 2019

Inscriptions possibles en ligne sur www.fiduciairesuisse-vd.ch

- 10.01.19** (1 jour) **Contrôle restreint, quelques aspects techniques (Lausanne)**
(F. Domenghini, S. Dini)
CHF 680.- pour les non-membres / CHF 600.- pour les membres
- 14.02.19** (1 jour) **Swiss GAAP RPC et Révision de Communes (Lausanne)**
(Y. Darbellay, G. Saitta)
CHF 680.- pour les non-membres / CHF 600.- pour les membres
- Matin** (1/2 jour) **Swiss GAAP RPC** (Y. Darbellay) **repas midi**
- Après-midi** (1/2 jour) **Révision de Communes** (G. Saitta) **repas midi**
CHF 420.- pour les non-membres / CHF 350.- pour les membres
- 04.04.19** (1 jour) **Conseil d'entreprise et fiscalité (Lausanne)**
(C. Stucker, Ch. Bronner, P. Dériaz)
CHF 680.- pour les non-membres / CHF 600.- pour les membres
- 26.09.19** (1/4 jour) **5 à 7 bancaire/rating et relation avec le banquier clientèle entreprises (Yverdon)**
(Ch. Calame)
CHF 300.- pour les non-membres / CHF 250.- pour les membres
- 03-04.10.19** (2 jours) **Charmey (réservé aux membres Fiduciaire|Suisse)**
(Y. Platel, J. Müller, U. Ottavianelli, D. Raedler)
CHF 1'500.- *tout inclus (repas, boissons, logement, entrée aux bains)*

Nom, Prénom Société

Rue, NPA/Ville

Téléphone E-mail

membre FIDUCIAIRE|SUISSE Section : _____

Les prix indiqués incluent l'inscription au cours, la distribution du matériel de cours, le repas de midi (pour les séminaires d'un jour) et les collations. En cas d'inscriptions à plusieurs cours en 2019, un rabais sera accordé : 5% pour 2,5 jours de formation, 10% pour l'ensemble des formations.

Conditions de participation

Les inscriptions seront validées par ordre d'arrivée. Le délai d'inscription est fixé à 30 jours avant la date du séminaire. Une confirmation vous sera envoyée après votre inscription, suivie d'une facture à régler avant le séminaire. Une attestation vous sera remise à l'issue du séminaire. Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant pour toute la durée du séminaire (auquel cas le statut du participant réel sera considéré), sinon les frais d'annulation seront les suivants : jusqu'au délai d'inscription : sans frais, après le délai d'inscription et jusqu'à 7 jours avant le séminaire : 50% du prix du séminaire, moins de 7 jours avant le séminaire ou en cas de non-participation : 100% du prix du séminaire.

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions de participation et d'annulation et je les accepte.

Lieu/Date Signature

Inscription à retourner à :
FIDUCIAIRE|SUISSE section vaudoise, p.a. mafidu.com fiduciaire SA Nicole Devallonné,
 Rte de Moudon 7, CP 15, 1410 Thierrens
 ou par email : formation@fiduciairesuisse-vd.ch Fax 021 905 48 64 Renseignements : 079 671 10 12